

Réveil Sportif Saint-Cyr-sur-Loire Athlétisme

Stade Guy Drut – Allée René Coulon – 37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Tel : 02 47 41 84 90 – Courriel : rssc.athle037021@gmail.com -- Site Internet : www.rssc-athle.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION - SAISON 2020 / 2021
Licence "ATHLÉ COMPETITION" (Benjamins à Masters)

Si vous êtes ou avez déjà été licencié FFA indiquez clairement votre N° de licence ci-dessous

Licence N°

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE DE FAÇON CLAIRE

	Première adhésion au RSSC Athlétisme	OUI	NON
Nom (écrire votre nom en majuscule)	Prénom		
Sexe : F M	Date de naissance : (JJ/MM/AAAA)		
Pays de naissance		Nationalité	
Adresse			
Code postal	Localité		
Courriel 1		@	
Courriel 2		@	
Tel 1	Tel 2		
Le soussigné certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus			
Date :	Signature		

Pièces à fournir

- Bulletin d'inscription **entièrement rempli et signé**
- Certificat médical de moins de quatre mois
(Validité du certificat médical pour les personnes licenciés FFA la saison précédente : 3 saisons)
- Ou le questionnaire médical rempli sur votre espace personnel FFA ou QS Sport
- Le montant de la cotisation annuelle (Consulter les tarifs 2020 / 2021)

Règlement accepté

- Espèces
- Chèque à l'ordre du "RSSC Athlétisme"
- Chèques vacances
- Coupons sport
- Passeport loisir

Il est également possible pour les personnes en faisant la demande de fractionner les règlements

La totalité du montant de l'adhésion est exigée –

Pour les règlements en chèques bancaire veuillez nous préciser les dates d'encaissement

Le fractionnement du règlement en espèces n'est pas accepté

Tarif "Demandeurs d'Emploi" et "Étudiant" sur présentation d'un justificatif

Certificat Médical : Article L 231-2 et 231-3 du code du sport

Pour les licences **Athlé Compétition**, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de **non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition** datant de moins de quatre mois à la date de la prise de la licence, ou le **QS-SPORT daté et signé**

Droit à l'image

Lors de sa prise de licence, le soussigné ou son représentant légal autorise la section « Athlétisme » du Réveil Sportif de Saint-Cyr sur Loire, à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France

Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 *

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr . Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'autorise la Fédération Française d'Athlétisme à céder mes informations personnelles à ses partenaires commerciaux

Je n'autorise pas la Fédération Française d'Athlétisme à céder mes informations personnelles à ses partenaires commerciaux

Date :

Signature

Assurance incluse dans le prix de la licence (Articles L 3231-1, L 321-4, L 321-5, L 321-6 du code du sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- Aux clubs : Une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du club, des Bénévoles, Salariés et Licenciés ainsi que toute personne prêtant son concours à l'organisation de manifestation, au prix de 0,50 € TTC. Un club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L 321-1 du code du sport).
- Aux Licenciés : Une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme au prix de 0,60 € TTC.

Participation aux Compétitions

Lors de la prise d'une licence « COMPETITION » RSSC Athlétisme l'athlète s'engage à suivre toutes les directives et consignes données par l'encadrement. Il s'engage également à participer à toutes les compétitions auxquelles il sera inscrit au cours de la saison sportive : Cross, Compétitions Hivernales en Salle, Compétitions Estivales et en particulier les Championnats Départementaux et Régionaux de Cross, Les Championnats Départementaux et Régionaux en salle, les Championnats Départementaux et Régionaux estivaux.

Pour les catégories Cadets à Masters la participation au deux tours « Interclubs » se déroulant tous les ans les premiers et troisième samedi ou dimanche de mois de mai est OBLIGATOIRE lorsque la demande en aura été faite par l'encadrement.

Le non respects de ces règles pourra entraîner l'exclusion et le non renouvellement de la licence pour la saison suivante sans aucun remboursement

Lors de toutes les compétitions le port du maillot de club officiel est OBLIGATOIRE

(Règle 143. Du règlement technique de compétition FFA)

Date :

Signature

Athlètes Mineurs

Personnes à prévenir en cas d'accident (1)

Je soussigné

Adresse

Code postal

Localité

Tel 1

Tel 2

Agissant en tant que représentant légal de l'enfant

Nom

Prénom

Autorise

N'autorise pas

Les responsables de la section « Athlétisme » du Réveil Sportif de Saint-Cyr sur Loire, à prendre toutes les dispositions nécessaires et cas d'urgence pour organiser l'évacuation de mon enfant vers :

L'établissement hospitalier

Date :

Signature

Transports vers les lieux de compétition

Je soussigné

Adresse

Code postal

Localité

Tel 1

Tel 2

Agissant en tant que représentant légal de l'enfant

Nom

Prénom

Autorise

N'autorise pas

Les responsables de la section « Athlétisme » du Réveil Sportif de Saint-Cyr sur Loire [Entraîneurs – Dirigeants – Officiels - Bénévoles] à organiser et effectuer le transport de mon enfant, vers les lieux de compétition, par tous moyens mis à disposition : [Autobus – Véhicule de location – Voiture particulière

Date :

Signature

Je soussignée Josette BRUNEAU, Présidente de la section « Athlétisme » du Réveil Sportif de Saint-Cyr sur Loire, atteste contrôler la validité des permis de conduire de toutes personnes [Entraîneurs – Dirigeants – Officiels – Bénévoles] susceptible d'effectuer le transport des athlètes de la section « Athlétisme » vers les lieux de compétition

La Présidente de la section « Athlétisme
Josette BRUNEAU



Prélèvement Sanguin

Conformément à l'article R 232-42 du code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage

Je soussigné

Adresse

Code postal

Localité

Tel 1

Tel 2

Agissant en tant que représentant légal de l'enfant

Nom

Prénom

Autorise

N'autorise pas

La réalisation d'un prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin

Date :

Signature

Arrivée et Départ des Entraînements

Je soussigné

Adresse

Code postal

Localité

Tel 1

Tel 2

Agissant en tant que représentant légal de l'enfant

Nom

Prénom

Autorise

N'autorise pas

Mon enfant mineur à quitter seul le lieu d'entraînement et à rentrer sans accompagnement

Date :

Signature